



Département Finances : NB/MF

Paris le 08 AVR. 2014

Monsieur le Ministre,

Au moment où vous prenez vos fonctions, nous tenons, en notre nom personnel et au nom de l'Association des maires de France, à vous présenter nos plus sincères félicitations en formant des vœux de plein succès dans la conduite de la mission qui vous a été confiée.

Forte de ses 36 000 adhérents, l'AMF a toujours entretenu avec les gouvernements successifs des relations de partenariat exigeantes mais loyales. Nous vous assurons de la totale disponibilité de l'AMF pour apporter sa contribution constructive sur tous les sujets relatifs aux collectivités locales.

Parmi les dossiers prioritaires qui vous sont assignés figurent l'impératif de redressement des comptes publics et la mise en œuvre du plan d'économies de 50 milliards d'euros d'ici 2017. Alors que les derniers arbitrages sont en cours, il semble que l'on s'oriente vers une contribution des collectivités locales beaucoup plus forte que celle actée en juillet 2013 dans le Pacte de confiance et de responsabilité. S'il ne peut être question pour les collectivités de ne pas continuer à prendre leur part de l'effort, il nous paraît indispensable que les décisions à venir soient prises dans la concertation, tant sur le calibrage que sur les modalités de la contribution, et qu'elles tiennent compte de l'impact que pourrait avoir sur l'économie nationale une réduction drastique des moyens d'action des collectivités. Enfin, la réduction des charges doit accompagner la réduction des dotations.

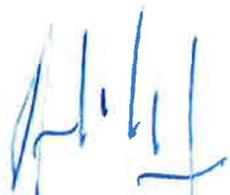
Concernant les ressources fiscales, l'AMF souhaite que soient respectés les principes d'équité et de transparence et s'élève contre les décisions unilatérales de modification des normes et de la fiscalité locale, décisions qui ne tiennent pas compte des contextes locaux. Ces décisions génèrent des coûts qui ne font qu'augmenter les dépenses publiques et la pression fiscale. L'AMF défend le principe de l'évaluation financière systématique de toutes les politiques publiques, de tous les projets d'actes législatifs et réglementaires y compris européens ayant un impact sur les collectivités. Nous croyons fermement que la transparence et la concertation constituent un frein efficace à l'augmentation de la dépense publique et à la pression fiscale.

Monsieur Michel SAPIN
Ministre des Finances et des Comptes publics
Télédoc 151
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Les équipes municipales et communautaires entament actuellement un nouveau mandat et ont besoin, plus que jamais, dans cet environnement difficile, de visibilité pour les exercices à venir. C'est pourquoi nous souhaiterions vous rencontrer dès que possible pour échanger avec vous et connaître les intentions du Gouvernement sur ces dossiers.

Monsieur Rollon Mouchel-Blaisot, Préfet, Directeur général de l'AMF (tél. _____), se tient à la disposition de votre cabinet pour préparer cette rencontre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.



André LAIGNEL
1^{er} Vice-président délégué



Jacques PELISSARD
Président